



Lettre à mon employeur . Bien formulée ?

Par **yodapat78**, le **11/05/2013 à 09:38**

Bonjour,

Mon employeur m'a remis le bulletin de paie du mois d'avril et a pris l'initiative unilatérale de :

- modifier mon taux horaire (sur mon salaire de base de 35H ; 151,67H)
- d'ajouter 2,33H supplémentaires à mes 19,33H déjà existantes

Pourquoi ces 2 modifications ?

Notre engagement (accord commun) était de faire 40H/semaine. Ce que je fais depuis mon embauche avec pour preuve le relevé d'heure mensuel que je lui remets à la fin de chaque mois.

Mais ma fiche de paie actuelle, elle, se traduit par 39H29/semaine, soit $171H = 151,67H + 19,33H$.

Pour atteindre 40H/semaine, il manque donc sur ma fiche de paie 2,33H par mois pour atteindre 173,33H/mois.

Mon employeur a reconnu ainsi que son comptable qu'il manquait ces 2,33H depuis le début.

Pour remédier à ce problème, mon employeur et son comptable ont proposé de baisser mon taux horaire et d'ajouter les 2,33H manquantes pour au final arriver à un salaire NET identique à celui que j'ai toujours eu.

Je fais aussi des heures supp non déclarées mais que l'on peut retrouver avec mes tableaux d'horaires que je lui remets mensuellement et que lui veut que je récupère à sa convenance !!

Je me propose donc de lui faire un courrier et aimerais avoir votre avis sur ce qui possible de dire ou ne pas dire :

A la vue de la fiche de paie du mois d'avril 2013 je vous fais part de mon refus de la baisse unilatérale de mon taux horaire, toutefois c'est avec satisfaction que je constate que vous avez partiellement validé les heures supplémentaires que j'effectue depuis le 12 juin 2010, je vous remercie donc de bien vouloir procéder à la rectification de ce bulletin de paie.

Par ailleurs, vous m'avez remis un planning pour l'organisation du mois de Mai 2013 dans lequel vous prévoyez de me faire récupérer une partie du surplus des heures supplémentaires effectuées apparaissant uniquement sur les relevés d'heures que je vous remets mensuellement, je ne peux accepter votre proposition qui est largement à mon désavantage mais je reste ouverte à une solution qui soit profitable à chacun d'entre nous.

Merci pour vos commentaires.